

**Association les riches heures musicales de la Rotonde.
(Assemblée générale ordinaire du 16 janvier 2021).**

Rapport moral et bilan d'activité 2020

L'association "Les riches heures musicales de la Rotonde " a pour principal objet l'organisation d'un festival de musique ancienne qui se déroule durant la première quinzaine du mois d'août dans le cadre de la Rotonde du château médiéval de Simiane la Rotonde, classé monument historique. Ce festival a connu en 2020 sa 38^e édition dans les conditions particulières liées à la crise sanitaire. Il demeure l'un des deux ou trois plus anciens du département des Alpes de Haute-Provence.

Rapport moral.

Lors de l'assemblée générale du 11 novembre 2017, une nouvelle équipe a été mise en place. Celle-ci a souhaité poursuivre et renforcer le festival mais aussi développer d'autres dimensions, notamment le partenariat avec d'autres structures et l'animation en milieu rural dans une logique de projet de territoire. Le travail entamé à ce moment là, s'est poursuivi l'an dernier : réunions du conseil d'administration, réunions informelles de tout ou partie de celui-ci ainsi que des consultations via internet autorisées par les statuts ont permis un pilotage à la fois démocratique et efficace sans être trop entravé par les mesures de confinement.

Les grands axes de ce travail sont rappelés ci-après :

- **Membres de l'association** : avec près de 80 adhésions (chiffre qui sera précisé le jour de l'AG compte-tenu d'adhésions possibles à ce moment-là), l'association a pu conserver un nombre satisfaisant d'adhérents.

- **L'équipe du CA** produit un très gros travail. Elle est appuyée très ponctuellement, notamment au moment du festival, par des membres bénévoles que nous remercions vivement. Cependant, ce que nous disions l'an dernier sur l'avenir reste valable cette année. Le renouvellement du CA : compte tenu des départs, ce sont au moins deux nouveaux membres qui doivent nous rejoindre ; des compétences en matière de gestion/comptabilité, ainsi qu'en gestion informatique (site internet), seraient très bienvenues, mais toute compétence le sera aussi, car la collégialité permet de mutualiser les efforts ; heureusement, des bonnes volontés se sont manifestées cette année ; espérons que ce mouvement se poursuivra pour assurer un remplacement harmonieux des équipes, compte tenu du légitime souci des « anciens » de passer la main progressivement.

Nous rappelons régulièrement, et notamment dans notre lettre d'information, l'appel aux bonnes volontés ; indépendamment de l'accès à des fonctions dirigeantes, et comme nos statuts le permettent, des adhérents peuvent travailler ponctuellement sur des projets ou des actions.

- **Effort financier** : l'analyse précise des comptes est présentée par notre trésorier. Brièvement, et encore une fois dans un contexte très particulier :

- côté recettes le maintien du soutien de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi l'évolution positive des dons et du mécénat assurent une assise solide ;

- côté dépenses la gestion très rigoureuse a permis de centrer les moyens financiers sur l'essentiel, sans sacrifier à la qualité ; elle a notamment permis d'offrir un « festival hors les murs » gratuit.

En résumé, un optimisme mesuré, car l'effort notamment côté recettes ne doit pas être relâché.

- **Communication** : un souci essentiel de l'équipe est de renforcer les liens tant avec les adhérents qu'avec la population de Simiane et de son environnement immédiat. Maintenance du site internet, production à ce jour de 8 lettres d'information enrichies et à la présentation rénovée, tout cela demande un gros travail. Ainsi, faute de moyens humains, il est difficile de maintenir des contacts presse personnalisés, et nous ne pouvons développer autant que nous le souhaitons notre site.

Une mention particulière de cet effort pour connaître notre public a été le questionnaire distribué durant tous les concerts en 2018 ; il a rencontré un indéniable succès, avec plus d'une centaine de réponses. La présentation du dépouillement, qui a pris beaucoup de temps, dans la lettre 6 de mars 2020, a fait ressortir des résultats intéressants pour le pilotage de notre action.

- **Partenariat** : le partenariat reste une préoccupation essentielle. Si des actions ont pu être menées avec des associations simianaises, c'est à l'ensemble de notre territoire de proximité qu'il faut désormais s'intéresser. Des contacts sont développés avec l'association Bleu et compagnie. De même que la réflexion autour d'un projet culturel de territoire fédérant des acteurs locaux et régionaux, notamment pour la recherche de financements européens (programme Leader). En ce sens, les conventions passées avec les offices de tourisme, cette année uniquement celui de Forcalquier, permettent, au-delà de la gestion de la billetterie, de s'inscrire dans un réseau relationnel plus riche, compte tenu de la position géographique de Simiane entre Lure et Luberon, Basses-Alpes et Vaucluse.

Bilan d'activité.

Suivant en 2020 jour après jour l'évolution de la situation et les instructions officielles, nous avons attendu le plus longtemps possible pour décider de l'avenir de notre programmation. Mais nous ne pouvions attendre non plus trop longtemps, car le maintien ou non de celle-ci entraînait des échéances difficilement compressibles, comme la conception et l'impression des dépliants, la mise en place de la billetterie, etc.

Le conseil d'administration, réuni le 21 mai, a donc pris les décisions suivantes, sur la base de plusieurs éléments : les instructions officielles bien entendu, notamment en matière de distances physiques à respecter, mais aussi la question de notre public dont une partie vient de l'étranger.

La 38° édition du festival, prévue du 3 au 13 août, sur le thème « Orphée, le chant du monde », a été reportée intégralement sur la 39° édition de 2021, ce en accord avec les musiciens que nous avons consultés.

La 38° édition a été maintenue dans une formule aménagée, du 6 au 12 août 2020 avec le souci de faire vivre l'esprit des riches heures, en proximité avec notre territoire. Elle s'est intitulée "**Les riches heures hors les murs**", sous forme de deux manifestations en plein air, dont le détail est donné ci-dessous. Ces manifestations étaient gratuites, dans un souci d'encouragement, et après avoir établi que le rapport coût/gain d'une billetterie serait dérisoire. En même temps une animation « arts et traditions » a été mise en place, ainsi qu'une conférence dans la Rotonde sur Jean Giono.

Mercredi 6 août : concerts dans le village et la cour du Château par l'ensemble de Cors des Alpes
"Les Briançonneurs".

Jeudi 12 août : concerts promenade (lieu-dit « les Ribes vieilles ») par l'ensemble "Artifices", composé pour l'occasion d'un duo flûte à bec/violon de l'ensemble : "La balade des oiseaux".

Samedi 8 Août dans la Rotonde : Conférence de Jack Meurant, écrivain : "Giono, ombres et lumières" (avec illustrations musicales) et la participation de la librairie Le Bleuët qui a présenté des ouvrages dans la salle basse de la Rotonde

Spectacle "hors saison" : le 10 octobre, en partenariat avec l'association " Vivre à Simiane" : concert « Le Cabaret du Chat Noir » avec Lucile Pessey, chant et Aurélie Lombard, accordéon.

Nota : les autres activités prévues (scolaires, fête de la musique) ont été annulées en raison des conditions sanitaires.